

Plan d'action

Programme de relance économique du centre-ville de Rimouski

Décembre 2021

Québec 

 Ville de
rimouski

Mise en contexte



À propos

Programme de relance des centres-villes

À l'été 2021, le gouvernement du Québec, par l'entremise du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), a annoncé une aide de 25 millions de dollars destinée à 19 centres-villes du Québec afin d'accélérer leur relance économique.

Un budget de 700 000 \$ a été octroyé à la Ville de Rimouski pour relancer son centre-ville. Ce budget permettra de réaliser le présent plan d'action dès 2022 et ce, jusqu'à la fin de l'année 2023.



Délimitation

Secteur centre-ville de Rimouski

Le centre-ville de Rimouski est délimité au *Plan d'urbanisme 819-2014*, adopté par le conseil municipal le 3 mars 2014. Cette délimitation découle de consultations publiques tenues en amont de l'adoption du Plan et a fait consensus.

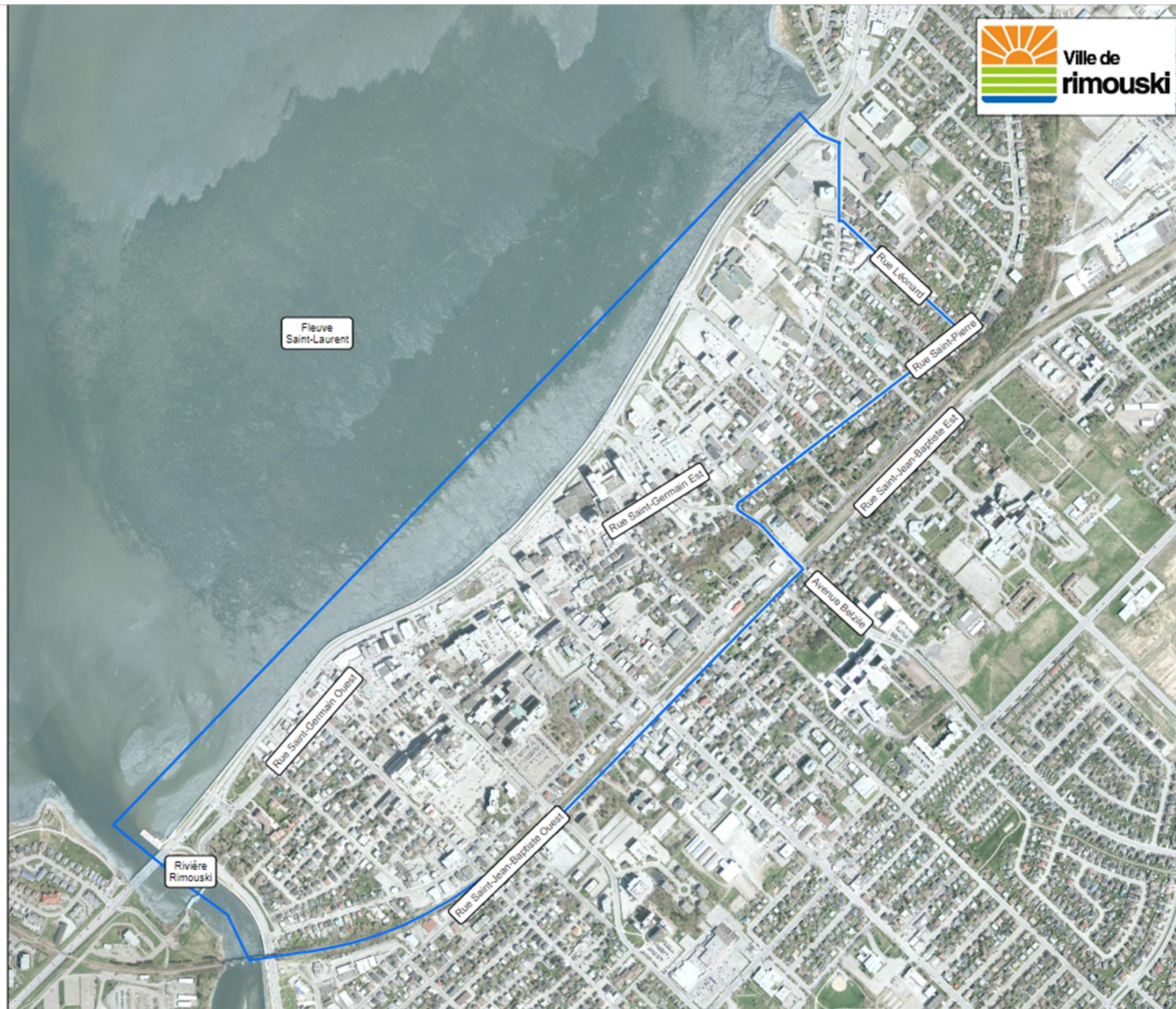
Les interventions proposées dans le plan d'action seront appliquées dans ces limites.



Carte des limites du centre-ville

Légende

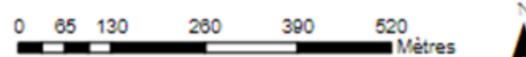
 Limites du centre-ville



Sources:
© Ville de Rimouski - NAD 83 MTM Zone 6
© Imagerie - Orthophoto Rimouski 2016

Date : 1er décembre 2021
Plan:UR-116-20211201

1:9 000



Préparé par : David Boisvert



Plan d'urbanisme

Le centre-ville

Une attention particulière a été portée au centre-ville afin de créer un espace d'exception, vivant, vibrant et rassembleur.

La vision d'aménagement précise :

« Le centre-ville de Rimouski sera vivant, multifonctionnel et rassembleur. Il sera un lieu de convergence, un pôle identitaire qui tirera son originalité de l'audace de ses aménagements et de son ouverture sur la mer. »



Plan d'urbanisme

Le centre-ville

Plus spécifiquement, les grandes orientations au plan d'urbanisme pour le centre-ville prévoient :

- Une signature distinctive;
- Un effort particulier de réaménagement;
- Un lieu générateur d'identité pour toute la communauté rimouskoise;
- La place des Anciens-Combattants deviendra une véritable place publique qui constituera le cœur et l'âme du centre-ville.

Facteurs en cause

Désertion du centre-ville

Deux principaux facteurs ont joué un rôle quant à la désertion du centre-ville, à la suite de la pandémie de COVID-19 :

- Désertion des travailleurs de bureaux et de services de leurs lieux de travail;
- La réduction notable des employés des commerces de détail, des hôtels, des services due à la désertion de leur clientèle et des touristes.



Facteurs en cause

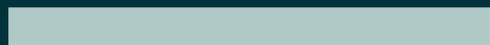
Désertion du centre-ville

Le centre-ville rimouskois est caractérisé par une concentration importante de services institutionnels, culturels et administratifs. Le télétravail a été adopté par une part importante de ces travailleurs, réduisant du coup l'achalandage, principalement le midi, dans les commerces et restaurants.

Les mesures sanitaires et la baisse de la clientèle ont ainsi fait en sorte que les commerces ont également vécu une baisse notable de leur nombre d'employés. Cette pénurie de main-d'œuvre est toujours visible.



Objectifs et axes d'intervention



Objectifs

Pour la relance économique du centre-ville

Les interventions qui seront réalisées dans le cadre du programme de relance ont deux principaux objectifs :

- L'aide financière doit permettre **d'accroître l'achalandage et de lutter contre la vacance commerciale** qui affecte le centre-ville de Rimouski;
- Les mesures mises en place devront **atténuer les facteurs** en cause.



Axes d'intervention

Pour la relance économique

Les actions mises en place devront se retrouver dans l'un ou plusieurs de ces axes d'intervention :

- Aide aux entreprises dans la mesure où celle-ci est permise par la législation et la réglementation applicables;
- Aménagements dans le centre-ville;
- Évènements de concertation pour la relance;
- Infrastructures et mobilier.



Projet 1

Nouveau mobilier urbain **permanent**

Au milieu des années 1980, la Ville de Rimouski participe au programme « Revi-Centre », qui permet de revoir l'aménagement de sa principale artère commerciale du centre-ville : la rue Saint-Germain. À ce moment, les trottoirs sont pavés et un nouveau mobilier urbain est installé (bancs, bacs à fleurs, poubelles et colonnes Morris). Ce mobilier est encore utilisé aujourd'hui.

Lors de deux chantiers menés depuis 2017 (mise en valeur du centre-ville et réaménagement de la place des Anciens-Combattants), l'une des principales préoccupations citoyennes est de revoir ce mobilier afin de donner une image actualisée du centre-ville et de répondre adéquatement aux besoins des citoyens (supports à vélo, lieux de rassemblement multifonctionnels). D'ailleurs, une majorité de répondants au sondage mentionnent le besoin de revoir l'ambiance générale au centre-ville, incluant le mobilier.



Projet 1

Nouveau mobilier urbain **mobile**

Les chaises Adirondack colorées qui ont meublé le centre-ville ont fortement marqué les citoyens. La possibilité de les déplacer selon les envies et les besoins a permis aux Rimouskois et aux visiteurs de s'approprier l'espace public, que ce soit pour déguster une crème glacée, voir un spectacle, patienter ou regarder le coucher de soleil.

Il y a lieu de créer un mobilier mobile, mais durable qui permettra aux citoyens de se rassembler et d'occuper l'espace public.



Projet 2

Promotion de l'achat local

Ces dernières années, plusieurs municipalités québécoises ont mis en place des campagnes pour favoriser l'achat local. Dans le cadre de ces campagnes ciblées, des bons d'achat bonifiés sont achetés par des clients. La portion bonifiée est alors couverte par les partenaires. La Ruche, organisation à but non lucratif spécialisée en financement participatif, permet quant à elle les transactions sur son site Web.

Cette action permet d'injecter une aide financière directe aux commerces participants. Bien qu'une portion de la promotion soit faite par les partenaires, il revient à chacun des commerces de participer selon sa volonté.



Projet 3

Événementiel et aménagements divers

L'été dernier, la 8e édition des terrasses urbaines a permis une nouvelle fois d'animer le centre-ville. Les activités du 325e anniversaire de la Ville de Rimouski, le marché public ou, à une autre échelle, le « 5 à l'Angélus », sont autant d'occasions pour les résidents et les visiteurs de se déplacer au centre-ville.

L'achalandage permet d'évaluer l'appréciation des activités organisées. Toutefois, leur concentration en période estivale limite leur impact sur l'achalandage des commerces et des services. Un montant du programme permettra de développer diverses activités, visant chacune des saisons et une clientèle diversifiée.



Projet 3

Événementiel et aménagements divers

Une attention particulière sera également portée sur des aménagements divers pouvant permettre d'égayer le centre-ville. Par exemple : installation de lumières décoratives pendant la période des fêtes, installation de poêles comme lieux de rassemblement, diffusion de musique, installation de différents décors selon les occasions à souligner, etc.

Ces aménagements seraient un incitatif supplémentaire pour amener les gens à fréquenter le centre-ville.





Service urbanisme, permis et inspection
Décembre 2021

Photo : Yvan Couillard